



Le 28 février 2023, à 9h30

L'Assemblée générale du SITOMAP s'est réunie en session ordinaire, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Luc Nauleau, 1^{er} Vice-Président.

Etaient présents-es : délégués-es : 34

TITULAIRES				PRESENTS	EXCUSES	SIEGE A
M.	DUBOIS	Jean-Pierre	CAESE	X		
M.	POINTEAU	Bernard	CAESE	X		
Mme	WATTS	Marian	Gâtinais Val de Loing		X	
M.	LANSON	Jean-Paul	La Forêt	X		
M.	LEGENDRE	Christian	La Forêt			
M.	MASSEIN	Christian	La Forêt			
M.	RONCERAY	Jean-François	La Forêt	X		
M.	SIMON	Jérémy	La Forêt	X		
M.	MUNOZ	Camillo	La Forêt	X		
M.	CHAMOREAU	Christophe	Pays de Nemours	X		
M.	BARJONET	Thierry	Pithiverais	X		
Mme	BEVIERE	Monique	Pithiverais	X		
M.	BROSSE	Anthony	Pithiverais	X		
M.	CAILLETTE	Bruno	Pithiverais	X		
M.	CHENE	Pascal	Pithiverais	X		
M.	CHENU	Matthieu	Pithiverais	X		
Mme	de la TAILLE	Monique	Pithiverais	X		
M.	FRITZ	Michel	Pithiverais		X	M. Pierre Viceconti
M.	LAIZEAU	Boris	Pithiverais	X		
Mme	LAMOTTE	Claire	Pithiverais			
M.	MONCEAU	Didier	Pithiverais	X		
M.	NOLLAND	Philippe	Pithiverais		X	Mme Nadine Douelle
Mme	ROCHER	Christelle	Pithiverais			
M.	THARIOT	Guy	Pithiverais	X		
M.	VOILLAT	Patrick	Pithiverais			
M.	BOUTEILLE	Erick	Pithiverais Gâtinais	X		
Mme	CRISSA	Nadia	Pithiverais Gâtinais			
M.	DUJARDIN	Jean-Louis	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	GIRARD	Jean-Paul	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	LAROCHE	Pierre	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	LUCHE	Jean-François	Pithiverais Gâtinais		X	M. Serge Caillard
Mme	MOREAU	Marie-Claude	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	NAULEAU	Luc	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	PILLETTE	Luc	Pithiverais Gâtinais	X		
Mme	RAGOBERT	Catherine	Pithiverais Gâtinais	X		
Mme	RIVALT	Corinne	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	RIVIERE	William	Pithiverais Gâtinais	X		
M.	SAINTY	Jonathan	Pithiverais Gâtinais			
M.	VINCENT	Eric	Pithiverais Gâtinais			
M.	BESNARD	Jean	Plaine-Nord-Loiret	X		
M.	CHOFFY	Patrick	Plaine-Nord-Loiret	X		
M.	GAUCHET	Dominique	Plaine-Nord-Loiret			
M.	ROUSSEAU	Pierre	Plaine-Nord-Loiret	X		

SUPPLEANTS				PRESENTS	EXCUSES	SIEGE DE
M.	BEAUVALLLET	Serge	CAESE			
M.	DESMURS	Guy	CAESE			
M.	POZO	Nicolas	Gâtinais Val de Loing			
M.	GUERIN	Serge	La Forêt			
M.	LAFFORGUE	Bernard	La Forêt			
M.	LE CHAPELAIN	Bernard	La Forêt			
M.	MARTINEZ	Guillaume	La Forêt			
M.	THIBAUT	Stéphane	La Forêt			
M.	TESTA	Jérôme	La Forêt	X		
M.	JAIRE	Eric	Pays de Nemours			
M.	AFACAN	Ercan	Pithiverais			
Mme	BIBOLLET	Christine	Pithiverais			
M.	BLONDEL	Christian	Pithiverais			
M.	BRETON	Erwann	Pithiverais			
M.	BRETONNET	Jean-Luc	Pithiverais			
Mme	CHARBONNIER MOREUIL	Martine	Pithiverais			
M.	CORBEAU	Samuel	Pithiverais			
Mme	DOUELLE	Nadine	Pithiverais	X		M. Philippe NOLLAND
Mme	FILS	Sandrine	Pithiverais			
M.	PIERQUIN	José	Pithiverais			
M.	RUBICONDO	Yves	Pithiverais			
M.	STROMBONI	Thierry	Pithiverais			
Mme	VERSLIPE	Florence	Pithiverais			
M.	VICECONTI	Pierre	Pithiverais	X		M. Michel FRITZ
Mme	VILLETTE	Sylvie	Pithiverais			
M.	BELLOEIL	Laurent	Pithiverais Gâtinais			
Mme	BELOEIL	Marie-Frédérique	Pithiverais Gâtinais		X	
M.	BRUNHES	Antoine	Pithiverais Gâtinais			
M.	BURLERAUX	Philippe	Pithiverais Gâtinais			
M.	CAILLARD	Serge	Pithiverais Gâtinais	X		M. Jean-François LUCHE
M.	CIRET	Anthony	Pithiverais Gâtinais			
M.	FROT	Aurélien	Pithiverais Gâtinais			
M.	GAINVILLE	Gérard	Pithiverais Gâtinais			
M.	GAURAT	Hervé	Pithiverais Gâtinais			
Mme	LENOIR	Annie	Pithiverais Gâtinais			
M.	PIERRON	Jean-Marc	Pithiverais Gâtinais			
M.	ROYER	Jim	Pithiverais Gâtinais			
Mme	SABY	Cécile	Pithiverais Gâtinais			
M.	THOMAS	Jean-Luc	Pithiverais Gâtinais			
M.	BOURGEOIS	Martial	Plaine-Nord-Loiret			
Mme	BRUCHET	Delphine	Plaine-Nord-Loiret			
M.	LOISEAU	Alain	Plaine-Nord-Loiret			
M.	POISSON	Bertrand	Plaine-Nord-Loiret			

Nombre de délégués-es : en exercice : 43 titulaires, 43 suppléants **Quorum : 22** **Présents : 34**
33 sièges (titulaires et suppléants mandatés), 1 suppléant.

Date de convocation : 21 février 2023

Secrétaire de séance : Didier MONCEAU

Élection des vice-présidents

Erick Bouteille, nouveau Président informe les membres de l'Assemblée que les statuts du SITOMAP prévoient 3 vice-présidents. L'organe délibérant doit obligatoirement se prononcer, lors de la séance d'installation, sur le nombre de vice-présidents, même si ce nombre est prévu par les statuts. Ce nombre ne peut être supérieur à 20% arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-Présidents. Le Président demande à l'Assemblée si conformément aux statuts l'élection peut reprendre le même nombre de vice-présidents. Aucune abstention, ni voix contre. L'élection concernera 3 vice-présidents.

Monsieur le Président rappelle qu'en application des articles L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, les vice-présidents sont élus au mode de scrutin uninominal à bulletin secret et à la majorité absolue parmi les délégués-es syndicaux. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection s'obtiendra à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu. Le Président invite les délégués-es syndicaux à procéder à l'élection des vice-présidents, conformément aux dispositions prévues par ledit code.

Après avoir fait appel des candidatures pour le poste de 1^{er} Vice-Président, la candidature de Monsieur Luc Nauleau est présentée.

Premier tour de scrutin 1^{er} VICE-PRESIDENT

Chaque délégué syndical a déposé lui-même son bulletin de vote dans l'urne, qui lui a été présentée par le scrutateur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

NOMS PRENOMS DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffres	En lettres
LUC NAULEAU	32	Trente-deux
JEREMY SIMON	1	Un

Monsieur Luc Nauleau, délégué de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé.

Après avoir fait appel des candidatures pour le poste de 2^{ème} Vice-Président, les candidatures de Messieurs Thierry Barjonet, Patrick Choffy, Didier Monceau sont présentées.

Premier tour de scrutin 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Chaque délégué syndical a déposé lui-même son bulletin de vote dans l'urne, qui lui a été présentée par le scrutateur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 17

NOMS PRENOMS DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffres	En lettres
THIERRY BARJONET	7	Sept
PATRICK CHOFFY	9	Neuf
DIDIER MONCEAU	16	Seize

La majorité absolue étant de 17 voix, aucun des délégués n'est élu au premier tour.

Deuxième tour de scrutin 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Chaque délégué syndical a déposé lui-même son bulletin de vote dans l'urne, qui lui a été présentée par le scrutateur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

NOMS PRENOMS DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffres	En lettres
THIERRY BARJONET	3	Trois
PATRICK CHOFFY	10	Dix
DIDIER MONCEAU	20	Vingt

Monsieur Didier Monceau, délégué de la communauté de communes du Pithiverais, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Après avoir fait appel des candidatures pour le poste du 3^{ème} vice-président, les candidatures de Messieurs Thierry Barjonet, Patrick Choffy, Jérémy Simon sont présentées.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si Monsieur Jérémy Simon peut rester scrutateur lors de l'élection de la 3^{ème} Vice-Présidence. Aucun avis contraire n'est exprimé au sein de l'Assemblée.

Premier tour de scrutin 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Chaque délégué syndical a déposé lui-même son bulletin de vote dans l'urne, qui lui a été présentée par le scrutateur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 17

NOMS PRENOMS DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffres	En lettres
THIERRY BARJONET	4	Quatre
PATRICK CHOFFY	12	Douze
JEREMY SIMON	16	Seize

La majorité absolue étant de 17 voix. Aucun délégué n'est élu au 1^{er} tour. Monsieur Thierry Barjonet retire sa candidature.

Deuxième tour de scrutin 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Chaque délégué syndical a déposé lui-même son bulletin de vote dans l'urne, qui lui a été présentée par le scrutateur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 17

NOMS PRENOMS DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffres	En lettres
PATRICK CHOFFY	14	Quatorze
JEREMY SIMON	17	Dix-sept
DIDIER MONCEAU	1	Un

Monsieur Jérémy Simon de la communauté de communes de la Forêt, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré en séance le 28/02/2023
Enregistré sous le N°23/03
Pour copie certifiée conforme
Le Président du SITOMAP
Erick BOUTEILLE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS
DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

